

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Amériques Nord et Sud > Etats-Unis > Droits humains, justice (Etats-Unis) > **Grande-Bretagne/USA : « Nous redoutons que Julian Assange puisse mourir en (...) »**

Grande-Bretagne/USA : « Nous redoutons que Julian Assange puisse mourir en prison », alertent plus de 60 médecins

mercredi 27 novembre 2019, par [AFP](#) (Date de rédaction antérieure : 26 novembre 2019).

Les professionnels de santé demandent que des soins soient prodigués au fondateur de WikiLeaks, actuellement détenu à Londres, dans un hôpital.

Les alertes sur la santé de Julian Assange se multiplient. Plus de 60 médecins se sont inquiétés de l'état de santé du fondateur de WikiLeaks, détenu à Londres et menacé d'extradition vers les Etats-Unis qui l'accusent d'espionnage, dans une lettre ouverte publiée lundi 25 novembre. Leur missive est destinée à la ministre de l'intérieur britannique, Priti Patel, et à Diane Abbott, chargée des mêmes sujets au sein du Labour Party, principal parti d'opposition.

S'appuyant sur plusieurs rapports, dont celui du rapporteur de l'Organisation des Nations unies (ONU) sur la torture, Nils Melzer, qui a affirmé au début de novembre que la vie de Julian Assange était « désormais en danger », les signataires souhaitent exprimer leur « sérieuse inquiétude collective et attirer l'attention de l'opinion publique et du monde sur cette situation grave ».

« Nous sommes d'avis que M. Assange a besoin d'urgence d'une évaluation médicale de son état de santé physique et psychologique », écrivent les médecins qui exercent dans différents pays : Etats-Unis, Australie, Royaume-Uni ou encore Suède. Ils demandent que des soins lui soient prodigués dans un hôpital doté de personnel qualifié. Faute de quoi, « nous redoutons vraiment, sur la base des éléments actuellement disponibles, que M. Assange puisse mourir en prison », avertissent-ils.

Julian Assange risque 175 ans de prison

Au début de novembre, le rapporteur de l'ONU sur la torture avait précisé à l'Agence France-Presse que son inquiétude actuelle était liée à de « nouvelles informations médicales transmises par plusieurs sources fiables affirmant que la santé de M. Assange est entrée dans un cercle vicieux d'anxiété, de stress et d'impuissance, typique des personnes exposées à un isolement prolongé et à un arbitraire constant ».

Détenu à la prison de haute sécurité de Belmarsh, dans le sud de Londres, Julian Assange est sous la menace d'une extradition vers les Etats-Unis où il encourt une peine allant jusqu'à cent soixante-quinze ans d'emprisonnement pour espionnage. Les autorités américaines lui reprochent d'avoir mis en danger certaines de leurs sources au moment de la publication en 2010 de 250 000 câbles diplomatiques et d'environ 500 000 documents confidentiels portant sur les activités de l'armée américaine en Irak et en Afghanistan.

Le 21 octobre, l'Australien de 48 ans est apparu désorienté au cours de sa première apparition en public en six mois, bredouillant pendant une audience à Londres et semblant avoir des difficultés à se rappeler sa date de naissance. A la fin de l'audience, il avait déclaré ne pas avoir compris ce qui

s'était passé et s'était plaint de ses conditions de détention à Belmarsh. L'audience sur la demande d'extradition doit se tenir en février.

AFP, 26 novembre 2019

Julian Assange présente des symptômes de « torture psychologique »

Le rapporteur des Nations unies sur la torture, qui a rencontré Julian Assange en prison, dénonce une « campagne implacable et sans retenue d'intimidation et de diffamation » contre le fondateur de WikiLeaks.

Julian Assange présente « tous les symptômes de torture psychologique », à laquelle il a été exposé « pendant plusieurs années », a affirmé, vendredi 31 mai, le rapporteur des Nations unies sur la torture, qui a pu le rencontrer en prison, avec des médecins. « La persécution collective de Julian Assange doit finir maintenant ! », a exigé, dans un communiqué, Nils Melzer, expert indépendant de l'ONU et professeur de droit international.

Depuis la diffusion de documents confidentiels sur les forces américaines par WikiLeaks en 2010, « il y a eu une campagne implacable et sans retenue d'intimidation et de diffamation contre M. Assange, non seulement aux Etats-Unis, mais aussi au Royaume-Uni, en Suède et, plus récemment, en Equateur », a-t-il déploré.

Ce rapporteur de l'ONU, qui parle en son nom, a rendu visite le 9 mai au fondateur australien de WikiLeaks, accompagné de deux experts médicaux spécialisés dans l'examen des victimes de torture, environ un mois après l'arrestation de M. Assange par la police britannique à l'ambassade d'Equateur.

Après un « examen médical approfondi » des experts médicaux, M. Melzer a jugé « évident que la santé de M. Assange a été gravement affectée par l'environnement hostile auquel il a été exposé pendant plusieurs années ». « En plus de maux physiques, M. Assange présente tous les symptômes typiques d'une exposition prolongée à la torture psychologique, une anxiété chronique et des traumatismes psychologiques intenses », a relevé M. Melzer, jugeant que « les preuves sont accablantes et claires ».

« M. Assange a été délibérément exposé, pendant plusieurs années, à des formes graves de peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, dont les effets cumulatifs ne peuvent être décrits autrement que comme de la torture psychologique. »

Risque de violations graves de ses droits humains

A la suite d'une demande d'extradition formulée par les Etats-Unis, Julian Assange a été interpellé le 11 avril à l'ambassade d'Equateur à Londres. Il s'y était réfugié en 2012, en partie pour fuir la justice américaine après la publication par WikiLeaks de 250 000 câbles diplomatiques et d'environ 500 000 documents confidentiels portant sur les activités de l'armée américaine en Irak et en Afghanistan.

Au début de mai, il a été condamné à cinquante semaines de prison par un tribunal britannique pour

violation de ses conditions de liberté provisoire. Et la Suède a relancé des poursuites à son encontre pour viol présumé en 2010.

De son côté, la justice américaine a annoncé, la semaine dernière, 17 nouveaux chefs d'inculpation contre Julian Assange, notamment en vertu des lois anti-espionnage.

S'il venait à être extradé aux Etats-Unis, il « serait exposé à un risque réel de violations graves de ses droits humains, y compris de sa liberté d'expression », a estimé M. Melzer, qui s'est dit « particulièrement alarmé » par les 17 nouvelles inculpations. « Cela pourrait bien aboutir à une peine d'emprisonnement, ou peut-être même à la peine de mort, si d'autres accusations devaient être portées à l'avenir », s'est inquiété M. Melzer.

AFP, 31 mai 2019
